**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 février 2015**

**ORDRE DU JOUR :**

1 - Droit des sols convention avec la Communauté de Communes de Saint-Marcellin : Création d’un service d’Urbanisme intercommunal avec le regroupement du service d’urbanisme de la ville de Saint-Marcellin et l’ensemble des 3 communautés de communes, 3C2V, Pays de Saint-Marcellin, rejoint plus tard par Pont-en-Royans Vercors. Le coût pour la commune de Têche s’élèvera à 1750, 00 €. Le conseil municipal donne son accord pour son adhésion au service urbanisme intercommunal.

2 - P.L.U. : suite à la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la commune a 3 ans pour adapter son PLU. De ce fait, il a été créé une commission d’urbanisme composée de P. Charbonnel, R. Burger, T. Faraldo, H. Burtin, J. L. Cotte, D. Jobin, S. Mathon et C. Pierson.

3 - Accessibilité des bâtiments communaux : La commission « bâtiments » suivra les dossiers. Un diagnostic avait été établi, des travaux ont été réalisés, un contrôle définitif doit être effectué avant septembre 2015.

4 - Terrain de sport et loisir - suite Consort SATIN : la signature d’achat du terrain sera effectuée prochainement. L’aménagement n’est pas encore envisagé, il restera donc en prairie naturelle.

5 - Aire de repos « Sarreloups » : Le Conseil municipal rejette la proposition du Conseil Général qui souhaitait rétrocéder le terrain de l’aire de repos de Sarreloups à la Commune.

6 - Aménagement « site FOITY » : l’architecte finalise le dossier.

7 - Vie scolaire : TAP - Garderie – Cantine : La commission scolaire encadrée par David Jobin a informé le conseil municipal du bon déroulement des TAP, de la garderie et de la cantine. Le conseil municipal remercie tous les animateurs bénévoles.

8 - Mise en place d’une Commission Sécurité : un cahier des charges obligatoire sera créé pour établir un Plan Communal de Secours (PCS) avec un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN). Une commission est créée et comprend : P. Charbonnel, T. Faraldo, M.L. Blanc, D. Jobin et C. Pierson.

9 - Contrat de Rivières : obligation de mettre en place un calendrier d’action pour améliorer le rendement de distribution de l’eau. Dossier suivi par P. Charbonnel, H. Burtin, D. Jobin et C. Pierson.

10 - Erreur de planification sur l’encaissement annuel de l’assainissement « secteur des Signaux » : régularisation des factures établies prématurément, facturation du branchement en 2015 et facturation des eaux usées en 2016.

11 - Budget primitif 2015 : réunion de la commission les 21, 26 et 30 mars.

12 - Personnel communal : Sébastien Mathon nous a fait un compte rendu des fiches de postes depuis début janvier. Projet de mise en place d’un entretien individuel d’évaluation du personnel tous les 2 ans.

13 - Plan de déneigement : L’intervention est déclenchée par le maire et aucun épandage de sel n’est prévu sauf cas extrêmes aux intersections les plus risquées.

14 - Elections départementales : organisation du bureau de vote

15 - Communauté de Communes, sentiers pédestres : inventaire et diagnostic du mobilier

16 - Délibérations et conventions :

Subventions de 1000 euros pour la classe de Rachel (voyage à Paris) et de 75 euros par élèves pour la classe de neige de Fabienne. Convention avec la SPA, Délibération pour recrutement d’agents saisonniers et occasionnels.

17 – Questions diverses.

Séance levée à 23 h 30.